

Gendarme Adjoint Volontaire

Gendarme-adjoint sur le terrain (GAV APJA)

Équipier opérationnel, le gendarme-adjoint APJA vit au rythme des unités. En brigade, en peloton de montagne, au sein de la garde républicaine, au pôle judiciaire ou aux côtés des maîtres de chien, il participe activement à toutes les opérations sur le terrain !

Missions et conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé pour devenir gendarme-adjoint ! Vous serez formé aux exigences du métier de gendarme après avoir passé les examens d'entrée, en école de gendarmerie.

Quelques infos complémentaires

En devenant gendarme-adjoint, vous bénéficierez des avantages liés à ceux du statut militaire :

- formation rémunérée (850 €/mois avec hébergement compris) ;
- salaire en sortie d'école de 1151 € avec hébergement de fonction compris (prime d'alimentation incluse) ;
- réduction de 75 % sur le tarif SNCF ;
- formations et entraînements sportifs pour passer le concours sous-officier (SOG) ou la sélection Corps de Soutien Technique et Administratif (CSTAGN) ;
- accès au concours sous-officier en interne sans niveau de diplôme.

À noter : Vous êtes intéressé par la restauration, l'administratif, l'informatique ou tout autre domaine ? Vous pouvez aussi vous inscrire pour être gendarme-adjoint Emploi Particulier (GAV EP). N'hésitez pas à poser la question lors de votre entretien de recrutement !

Découvrir gendarme-adjoint Emploi Particulier

Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé pour devenir gendarme-adjoint ! Vous serez formé aux exigences du métier de gendarme après avoir passé les examens d'entrée, en école de gendarmerie. Vous devrez cependant répondre à quelques conditions :

- être de nationalité française ;
- avoir effectué la JAPD, la JDC ou le Service National obligatoire ;
- être apte physiquement ;
- être âgé de 17 ans au moins et de 26 ans au plus le jour de votre inscription.

Recrutement et épreuves

Le recrutement gendarme-adjoint a lieu toute l'année et se déroule en plusieurs grandes étapes :

- une rencontre avec un gendarme-recruteur pour un entretien ;
- une épreuve de culture générale, une épreuve de compréhension de texte, un test de personnalité et la rédaction d'une lettre de motivation ;

un entretien complémentaire éventuel avec un officier conseil dans votre centre de sélection ;
une visite médicale avec un médecin militaire pour évaluer votre condition physique.

Attention, le processus de recrutement peut prendre jusqu'à plusieurs mois, en fonction du nombre de candidatures et des places disponibles. Pensez à vous y prendre à l'avance !

Les inscriptions GAV APJA et EP seront suspendues du 03 au 15 novembre 2022. A cette date, vous pourrez de nouveau vous inscrire et passer les tests de sélection de manière dématérialisée. Cette nouvelle procédure de recrutement vous permettra d'obtenir vos résultats très rapidement.

En nous rejoignant, vous ferez un métier exaltant. A très bientôt!

Et après ?

La formation

Une fois admis, vous deviendrez élève gendarme-adjoint et suivrez une formation en école de gendarmerie pendant 13 semaines. Entraînement physique militaire, exercices pratiques mais aussi connaissances judiciaires, en sécurité et en maniement des armes, l'enseignement est intense et complet !

Après votre formation, vous pourrez demander le diplôme d'adjoint de sécurité intérieure, homologué au niveau 3 de l'enseignement technologique CAP-BEP.

Consulter les équivalences de diplôme sur le site service-public.fr

L'affectation

À l'issue de la formation en école, vous serez affecté en fonction de vos résultats et des postes proposés. Vous y serez sous la responsabilité d'un tuteur les 12 premières semaines, puis en contrat renouvelable jusqu'à une durée de six ans maximum. Vous pourrez également postuler au concours interne de sous-officier de gendarmerie, avec ou sans diplôme. Un véritable tremplin si vous souhaitez faire une carrière en gendarmerie !

Avec la solide formation acquise et reconnue par de nombreux organismes liés à la sécurité et la protection, vous pourrez aisément vous reconverter dans la vie civile.

Pour plus d'informations contacter le Centre Information Recrutement de la gendarmerie de CAEN

TPH: 02.31.35.93.36 Mail: "cir.caen@gendarmerie.interieur.gouv.fr"